

1ER MAI 2026 – DÉCLARATION CONJOINTE

# UN AGENDA FÉMINISTE POUR LA JUSTICE DU TRAVAIL EN TEMPS DE CRISE

L'accès à la justice pour les femmes et les populations structurellement marginalisées est une pierre angulaire des droits humains et d'une démocratie résiliente. Cependant, pour les femmes à faibles revenus et issues de la classe ouvrière, une véritable justice exige plus que des systèmes juridiques fonctionnels ; elle requiert un pouvoir collectif et des mécanismes solides garantissant la responsabilité économique et des résultats sociaux équitables. Les syndicats indépendants et les organisations démocratiques de travailleurs, qui permettent l'exercice de droits fondamentaux tels que la liberté d'association et la négociation collective, constituent des moteurs essentiels de la participation civique, renforçant les « muscles démocratiques » nécessaires pour défendre la justice tant dans le monde du travail qu'au-delà. Dans ce contexte, la liberté d'association et la négociation collective ne sont pas simplement des questions de travail, mais des outils essentiels pour lutter contre les inégalités et réaliser la démocratie ainsi que les droits humains au sens large.

Ce **1er mai** intervient à un moment qui exige de la clarté. Partout dans le monde, nous assistons à des reculs sans précédent de la démocratie, à une montée de l'autoritarisme et à un affaiblissement délibéré du pouvoir collectif des travailleurs et de l'espace civique. Le pouvoir des entreprises se concentre, tandis que la précarité économique est instrumentalisée pour polariser les communautés et priver les femmes, les travailleurs, les personnes migrantes et les personnes LGBTQI+, entre autres, de leurs droits.

Dans le même temps, les institutions et infrastructures qui ont historiquement permis l'organisation des travailleurs et les avancées fondées sur les droits sont affaiblies, sous-financées ou démantelées. Le mouvement mondial du travail et les infrastructures de défense des droits des travailleurs ont subi une perte brutale et considérable de 750 millions de dollars de financement en provenance des États-Unis, avec des réductions similaires des investissements dans la coopération internationale en Europe et dans d'autres régions du monde. Cette contraction des financements représente une érosion plus large des infrastructures nécessaires pour soutenir des transformations systémiques à long terme, en particulier pour les travailleurs à bas salaire.

Alors que la coopération internationale se tourne vers les infrastructures militaires, la responsabilité en matière de travail et de droits humains est reléguée au second plan.

Pour une grande partie de la main-d'œuvre mondiale, il ne s'agit pas d'une nouvelle crise, mais d'un approfondissement d'une réalité déjà connue : être essentiels au fonctionnement des économies et des sociétés, tout en étant exclus de leur gouvernance. Cette situation n'est pas accidentelle. Certaines formes de travail et certains groupes de travailleurs restent non reconnus dans les lois et les politiques, façonnés par des hiérarchies de genre, de race et coloniales qui structurent également les systèmes économiques. Ces inégalités structurelles sont renforcées par des systèmes économiques dépendants de l'informalité, de la migration et de l'invisibilisation du travail de care.

C'est pourquoi ce moment ne consiste pas seulement à défendre ce qui existe ; il s'agit aussi de saisir les opportunités de changement. Des changements essentiels pour lutter contre les inégalités économiques, éradiquer la violence dans le monde du travail, combattre la xénophobie et le racisme, résister à l'autoritarisme et construire des formes de démocratie plus inclusives et participatives.

Il s'agit d'un agenda critique de justice du travail féministe. Il reconnaît que l'accès à la justice est indissociable de la capacité des travailleurs à s'organiser, à négocier collectivement, à participer efficacement aux espaces de décision et à façonner les organisations qui portent leur voix. Il part des réalités vécues par les travailleurs et insiste pour que la justice soit mesurée à l'aune de l'expérience concrète, et non seulement des promesses. Il interroge la manière dont l'État de droit fonctionne réellement ou s'il cède à la loi du pouvoir. Et il maintient l'attention sur qui façonne le système et ce qu'il faudra pour le transformer.

**Dans le contexte actuel, cet agenda appelle à quatre changements urgents :**

**Premièrement,** nous devons cesser de traiter les différents groupes de travailleurs comme des problèmes séparés. Tant qu'il existera une division entre ceux qui sont reconnus et ceux qui ne le sont pas, le système continuera d'exploiter cette fracture. Tout en reconnaissant les différences, nous devons construire une lutte commune entre ceux dont les droits sont bafoués et ceux qui n'en ont jamais eu. Comblé le fossé entre travail formel et informel, entre citoyens et migrants, entre travailleurs organisés et non organisés n'est pas une aspiration : c'est une condition essentielle pour produire le changement nécessaire.

**Deuxièmement**, nous devons être plus honnêtes quant aux limites de nos stratégies actuelles de transformation systémique. Les cadres juridiques, les normes et standards internationaux sont importants et ont été durement acquis – mais ils ne tiennent pas seuls. Sans un pouvoir organisé des travailleurs pour les soutenir, ils sont au mieux appliqués de manière inégale, au pire ignorés.

**Troisièmement**, nous ne devons pas accepter comme inévitable la direction actuelle des transformations économiques et technologiques. Elle résulte de déséquilibres de pouvoir et de choix politiques en matière de régulation, d'investissement, de propriété et de priorités. Ces choix peuvent et doivent être contestés – nous devons résister à un pouvoir économique et corporatif qui agit comme s'il n'existait aucune règle.

**Quatrièmement**, nous devons accomplir le travail essentiel d'un agenda féministe critique du travail : relier ce qui a été séparé. La division entre travail, féminisme, climat, démocratie et droits humains ne reflète pas la réalité vécue par les personnes. Elle facilite toutefois la concentration du pouvoir sans contestation.

**Ainsi, les transformations que nous appelons de nos vœux sont concrètes :**

- Investir dans l'organisation des travailleurs, en particulier là où ils sont historiquement exclus du pouvoir économique et politique
- Renforcer les infrastructures des mouvements, y compris le développement du leadership, les espaces de coordination et les alliances à long terme entre secteurs
- Reconstruire les institutions du travail en plaçant au centre les luttes et les stratégies des travailleurs en première ligne, du niveau local au niveau mondial
- Exiger que le pouvoir économique et corporatif rende des comptes aux travailleurs et à leurs communautés, notamment dans les chaînes d'approvisionnement, les technologies et la finance
- Reconnaître le care, la protection sociale et les infrastructures publiques comme des enjeux économiques centraux
- Construire des ponts entre les mouvements pour agir collectivement, même dans la diversité des perspectives

Dans de nombreux pays, les travailleuses et leurs organisations mènent déjà ce travail : elles s'organisent, négocient, construisent de nouvelles formes de représentation et relient des enjeux souvent séparés. Elles réfléchissent et luttent avec créativité, avec leur tête, leurs mains et leur cœur – ensemble.

Mais ce travail ne se situe pas encore là où se concentre le pouvoir. Il ne reçoit pas les ressources nécessaires et ne façonne pas encore le système à l'échelle requise. Si le pouvoir se concentre davantage aujourd'hui, la réponse doit être tout aussi délibérée : construire un pouvoir collectif, ancré et interconnecté.

C'est cela que nous entendons par justice du travail féministe critique.

Ce n'est pas une idée pour l'avenir ; c'est une manière de travailler qui existe déjà. Le défi consiste maintenant à soutenir ce travail de manière cohérente, à grande échelle et au-delà des frontières, afin qu'il transforme le système, et pas seulement qu'il y survive.

Ce 1er mai est un appel non seulement à défendre les droits, mais aussi à construire le pouvoir collectif nécessaire pour redéfinir la justice selon nos propres termes.

*Cette déclaration conjointe s'appuie sur les analyses et réflexions de près de 100 représentant·e·s de syndicats, d'organisations de travailleurs de l'économie informelle et de soutien au travail, d'actrices et acteurs féministes, de la philanthropie et de défenseur·e·s des droits humains du monde entier. Réuni·e·s en présentiel et en ligne en marge de la 70e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW70), ils et elles ont débattu d'une voie commune pour garantir l'accès à la justice sociale, économique, juridique et politique pour les travailleurs et leurs communautés en première ligne de l'économie mondiale en cette période de bouleversements historiques.*